

pièces justificatives. Ces pièces devraient normalement figurer parmi les archives de la famille de la Neuveforge, mais le fait qu'elles ont été renvoyées au receveur, après lecture et approbation, témoigne de la confiance illimitée qu'avaient en lui ses commettants.

Par suite de l'occupation française et par droit de guerre, les biens de Louis de la Neuveforge furent un moment confisqués. Jean Beyer, chargé de leur gestion, jugea bon de la laisser, sous son contrôle, entre les mains de Feltz par décision du 20 octobre 1694 notamment, que d'autres peuvent avoir précédée. L'absence de la documentation pendant la période d'occupation montre que les agents du séquestre gardèrent la comptabilité qui leur était soumise, ce qui est conforme aux usages administratifs.

Après la mort de Louis⁶⁴⁾, Martin Feltz continua sa gestion pour Jean-Henri de la Neuveforge, son fils et ses autres héritiers. Cependant, alléguant sa vieillesse et les fatigues de l'emploi, il offrit de prendre les revenus en amodiation moyennant «*satisfaction*» fixe, ce qui lui fut accordé par bail du 15 septembre 1700. Jean-Henri, qui paraît très supérieur à son père, et son cousin Jean-Oswald d'Anethan avaient vivement insisté pour obtenir qu'il demeurât en charge, hommage rendu à sa compétence et à sa ponctualité.

Cette gérance était assez lucrative et contribua certainement à asseoir solidement la fortune de Martin. Elle ne s'exerçait cependant pas impunément, car l'étendue des propriétés de ses commettants l'astreignait à des courses fatigantes par tout le pays. Son état de santé en subissait les atteintes et les registres paroissiaux de Luxembourg nous apprennent qu'il y mourut le 15 mars 1701, âgé de 76 ans, après une longue maladie.⁶⁵⁾ Il était resté actif jusqu'à ses derniers moments dans tous ses emplois.

5.

Martin Feltz avait épousé Marie-Agnès Sthaal. Elle était fille de Jean-Michel Sthaal, natif de Luxembourg, lui-même fils de Wolfgang, qui avait été officier de Reuland. Elle appartenait à une importante famille étudiée par Jules Vannérus⁶⁶⁾ et qui compta parmi ses membres Félix Sthaal, bailli de Clervaux, de La Rochette et de Moestroff, époux d'Anne-Françoise de Triest et notaire, ainsi que son neveu Wolfgang Sthaal, qui fut officier de Bourscheid et marié à Elisabeth Pathin.

C'est Jean-Michel qui acquit à titre de fief, le 30 avril 1620, l'état d'huissier ordinaire du Conseil en payant une somme de 400 livres de 40 gros.⁶⁷⁾ Au 7 février 1622, il est mentionné comme époux de Marie Beck,⁶⁸⁾ mais celle-ci était déjà veuve et âgée de 37 ans le 8 février 1634.⁶⁹⁾

De cette union sont nés à Luxembourg trois enfants:

1. Marie-Agnès, la femme de Feltz, y décédée le 25 juin 1682.⁷⁰⁾ Elle n'avait que cinquante-deux ans et semble avoir été une fort digne personne, si l'on en